

## MAIRIE DE PONT DE POITTE

39, Grande Rue  
39130 PONT DE POITTE  
Téléphone : 03.84.48.30.01  
Fax : 03.84.48.31.04

Horaires d'ouverture au public :  
Permanence du maire : mardi matin  
Mairie et Poste  
Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00  
Levée du courrier à  
16h00 (11h00 le samedi)

[www.pontdepoitte.com](http://www.pontdepoitte.com)

### SERVICES D'URGENCE

\*Médecin de garde : 3966

\*SAMU : 15

\*Police : 17

\*Pompiers : 18 et 112 depuis les portables

\*SAMU Social (hébergement d'urgence) : 115

\*Enfance en danger : 119

\*VEOLIA (eau) : 0810.000.777

\*EDF : 0810.333.025

\*Assistante sociale : permanence à la mairie de Clairvaux sur rendez-vous les mardis et jeudis (03.84.25.84.15 ou Lons 03.84.87.13.13).

\*Centre d'action social (dossier d'aide sociale...) : Communauté de Communes à Clairvaux Tél : 03.84.25.23.90

\*Médecin de Pont de Poitte, Dr Delannoy (grande rue) : 03.84.48.31.87

### POUBELLES

Bac gris : les jeudis matins

Bac bleu : les vendredis matins semaines impaires

Encombrants : 1er mercredi de chaque mois

**SORTIR LES POUBELLES OU ENCOMBRANTS UNIQUEMENT LA VEILLE AU SOIR ET NE PAS LAISSER LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS APRES RAMASSAGE**

Déchèterie : ouverte les lundis matins, vendredis après-midi et les mercredis et samedis toute la journée. Horaires de novembre à mars : 9h-12h et 14h-17h, de juin à septembre : 9h-12h et 14h-19h sinon 9h-12h et 14h-18h. Tél : 03.84.25.23.90.

Benne communale : s'inscrire en mairie, 30€ par voyage de déchets verts et 60€ pour les déchets mélangés.

Achat ou remplacement de poubelle ou composteur : Communauté de Communes Tél : 03.84.25.23.90

Gestion des déchets pour les manifestations (associations, collectivités) : La Communauté de Communes met à disposition des organisateurs de manifestations des conteneurs de 750l qu'il faut absolument réserver au moins une semaine à l'avance. Si ces conteneurs sont collectés les jours habituels de ramassage le service est gratuit, si une collecte spéciale est demandée le service est payant. Si des sacs sont entreposés à côté des containers, un des organisateurs devra être présent lors de la collecte. Afin d'inciter les organisateurs à la diminution et au tri des déchets, le SYDOM met à disposition gratuitement des gobelets réutilisables (à réserver au moins 2 mois à l'avance) ainsi que des conseils pour leur utilisation. Une brochure explicative sera bientôt proposée par la Communauté de Communes et disponible en mairie, sinon n'hésitez pas à vous renseigner directement au 03.84.25.23.90.

## Calendrier des manifestations

### Fin AOUT

- **23 Passage du Triathlon du Jura entre 16h00 et 17h00**
- **23 Représentation suite au stage de l'école de cirque « CIRKEDELIC », au stade à 20h00**
- **24 Randonnée pédestre, rendez-vous à 8h00 au stade**
- **25 Passage du Triathlon du Jura entre 11h00 et 12h00**
- **31 Fête patronale**  
**11h30 mot du conseil et vin d'honneur au Foyer Rural**  
**!!! Fête foraine sur la place !!!**

### NOVEMBRE

- **11 Cérémonie du 11/11**

### DECEMBRE

- **06 Téléthon**
- **13 et 14 Marché et Fête de Noël**

**Randonnées du lundi : reprise le 8 septembre (départ RV à 14h00 au stade).**

**Marché du lundi matin au port de la Saisse : fin le 1er septembre**

## MAIRIE DE PONT DE POITTE

Août 2014

n°61

# Brèves de rentrée

## Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Aux dernières élections vous avez choisi de nous accorder votre confiance, au nom des 14 conseillers que nous sommes je vous en remercie et j'espère que durant ce mandat nous répondrons à vos attentes.

14 conseillers puisque le 1er juillet Patrick Marquès démissionnait pour raison personnelle; démission que légalement j'ai dû accepter, mais à regret.

Depuis 4 mois nous n'avons pas chômé car de nombreux dossiers étaient en cours et se doivent d'aboutir rapidement malgré des changements d'orientation :

- **Salle multi-activité** : la 1ère décision de ce nouveau conseil a été de conserver notre salle du Foyer Rural au moins tant que nous n'avons pas d'autre lieu de convivialité. Des études sont en cours afin d'envisager et comparer toutes les solutions qui s'offrent à nous, réhabilitation du foyer Rural, rénovation de l'ex cinéma, construction d'une nouvelle salle à notre taille sur la plaine de jeux - que ce soit en terme financier mais également fonctionnalité et évolution dans le temps.
- **Maison médicale** : son transfert s'envisage au presbytère suite à la démission de Mathieu Perrod. TOUS les professionnels de santé de la commune ont été rencontrés, l'Agence Régionale de la Santé, le Conseil Régional et la Préfecture se montrent favorables à ce changement de lieu, au centre du village et face à la pharmacie, et de moindre coût pour la commune.
- **Plan Local d'Urbanisme** : nous avons décidé de préserver le caractère ouvert et d'animation de la plaine de Jeux. Les modifications de zonage ainsi que la nécessité d'avoir un schéma directeur d'assainissement repoussent l'enquête publique à cet hiver.
- **Assainissement** : rencontre ferme avec VEOLIA suite aux dysfonctionnements rencontrés depuis de très nombreux mois sur notre réseau d'assainissement.
- **Accompagnement des commerçants** que ce soit pour leur agrandissement, leur succession ou leur installation.

D'autres projets se concrétiseront plus rapidement, entre autres :

- Sécurisation du groupe scolaire et des hameaux de Poitte et Blesney dès cet automne
- Effacement du réseau sec sur la place cet hiver puis mise en place d'un sens de circulation
- Renforcement des liens avec Patornay et Mesnois.

Voici brièvement retracées les actions menées depuis le 4 avril.

Au nom du conseil municipal je vous invite le **31 août**, jour de la fête patronale pontoise (Saint Augustin) à venir en prendre plus longuement connaissance et nous rencontrer lors **du vin d'honneur qui sera servi à 11 h 30 au Foyer Rural**.

Christelle DEPARIS-VINCENT

### Dans ce numéro :

|  |   |
|--|---|
| Présentation du conseil et des commissions | 2 |
| L'ambroisie                                | 3 |
| Recensement 2014                           | 3 |
| Infos pratiques et manifestations          | 4 |

**Dimanche 31 août**

**11h30**

**Salle du Foyer Rural**

**VIN D'HONNEUR  
offert par le  
conseil municipal**

**Venez nombreux  
partager et échanger  
avec nous !**

# Le conseil municipal

**Maire :**  
**Christelle Deparis-Vincent**

Membre de toutes les commissions communales  
Membre du Bureau de la Communauté de Communes  
Déléguée au SIDEDEC et 2ème vice-présidente du SIVOS  
Déléguée à la commission Environnement à la Communauté de Communes  
Déléguée suppléante au SCoT du Pays Lédonien



**1<sup>ère</sup> adjointe :**  
Marie Lacombe

Déléguée aux commissions Tourisme et Enfance-pe<sup>te</sup> enfance de la Communauté de Communes  
Déléguée au CNAS



**2<sup>ème</sup> adjoint :**  
Laurent Magréault d'Attoma

Délégué à la commission Economie de la Communauté de Communes



**3<sup>ème</sup> adjoint :**  
Daniel Buisson

Délégué au Syndicat des Eaux de Vouglans  
Président de la commission communale des impôts directs



## Les Commissions

### Animation et Vie

**S.Prière**

D.Pernot

F.Delétoile

M.Marques (\*)

S.Meunier (\*) →

(\*) déléguées SIVOS



### Pôle de proximité et Economie

**S.Camelin (correspondant défense)**

P.Goux

M.Lacombe

D.Pernot



### Communication

**P.Reverchon**

L.Magéault d'Attoma

S.Prière

M.Lacombe



### Tourisme/Marché

**M.Lacombe**

S.Camelin

P.Reverchon

### Urbanisme

**L.Magéault d'Attoma**

M.Lacombe

D.Pernot

S.Camelin

P.Goux →



### Travaux Voirie Energie

**D.Pernot (gestion des agents techniques)**

D.Buisson

S.Camelin

P.Revol

J.Gavand



### Réseaux humides Eau Assainissement

**P.Revol (délégué SIE Vouglans)**

D.Pernot

D.Buisson



### Finances

**D.Buisson**

Ensemble du conseil municipal



### Espaces verts

**J.Gavand**

M.Marques

D.Pernot

F.Delétoile →

L.Magéault d'Attoma



## Les agents de la commune

Depuis juin vous avez pu rencontrer dans les rues M Ricardo Da Silva qui remplace M Olivier Cabut. Ce dernier a trouvé un poste de chauffeur roulier, poste qu'il recherchait depuis de nombreuses années. **Merci** à lui pour le travail accompli dans la commune en 12 ans et meilleurs vœux de réussite dans sa nouvelle fonction.

Agent technique  
Alain Jeunet



Agent technique  
Ricardo Da Silva



Agent d'entretien  
Evelyne Buisson



Secrétaire  
Marielle Roy



Secrétaire  
Nathalie Boilley



# L'ambrosie, une plante envahissante

## Nuisances :

L'ambrosie pose avant tout un **problème de santé publique** : très agressifs, ses pollens sont non seulement **allergènes**, mais aussi sensibilisants par contacts répétés.

Les symptômes sont de même nature que ceux du rhume des foins :

**Rhinite** : nez qui coule, éternuement, maux de tête

**Conjonctivite** : yeux rouges, larmoyants, démangeaisons

**Trachéite** : toux sèche

**Asthme** : essoufflement, sifflement, toux

**Urticatoire ou eczéma** (plus rare) : plaques rouges, boutons, démangeaisons

Ils apparaissent essentiellement **à partir de la mi-août**, au moment de la dispersion des graines.

Pour l'**éliminer**, il faut :

- l'**empêcher de pousser** en évitant les sols nus (semer, pailler, éviter les désherbants totaux)

- l'**arracher en se protégeant** (gants, masque à partir de la floraison).

Un arrêté préfectoral oblige à prévenir la pousse de l'ambrosie et à la détruire que ce soit dans le milieu public ou privé.

**Si vous voyez cette plante, merci de prévenir la mairie.**

## Reconnaître l'ennemie :

### FEUILLES :

Très découpées, face inférieure de même couleur que la face supérieure.

**Pas d'odeur quand on froisse la feuille dans les doigts.**



### TIGE :

Velue, ramifiée à la base, devenant rougeâtre sur la plante âgée.



**INFLORESCENCE** : en longs épis situés au sommet des tiges.



On a constaté qu'elle proliférait autour des volières à oiseaux, car elle est contenue dans les mélanges de graines.

Sources : [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr) et [www.ambrosie.fr](http://www.ambrosie.fr)

# Recensement 2014

Quelques résultats bruts du recensement de début d'année.

Merci à Raymond Lance d'avoir assuré la coordination de ce recensement et aux agents M Guillouzo Michel et Mme Girard Dominique.

**Population** : une légère diminution

Recensement 2004 : 619

Recensement 2009 : 650

Recensement 2014 : 646

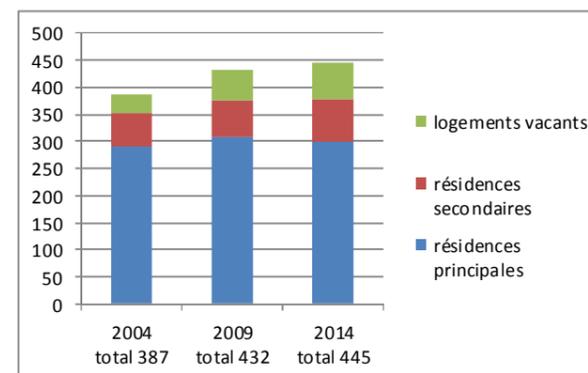
## Nombre de logements :

En 10 ans le nombre de résidences secondaires est passé de 60 à 79 (+19 logements ce qui porte à presque 20% la part du secondaire) tandis que le parc de résidences principales non seulement n'augmente en absolu que de 7 logements sur la même période mais diminue même de 10 logements entre 2009 et 2014.

Cette évolution nous conforte dans 2 directions déjà prises : > redynamiser la commune pour la rendre attractive auprès des jeunes couples et se saisir de toutes les aides et mesures mobilisables pour résorber la vacance au centre de Pont de

Poïe notamment. Cela passe aussi par le maintien des commerces.

## Evolution des logements



> Pont de Poïe est une commune attractive à la belle saison et il est nécessaire de maintenir son caractère touristique et toutes les activités estivales drainant de la population sur le secteur quelles soient associatives ou économiques.